

MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

REGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Le Pouvoir Adjudicateur (PA)

Ministère de la Transition Ecologique représenté par la direction de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Monsieur Olivier KREMER, Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement, du Logement et de la Mer de Mayotte, nommé par arrêté ministériel du 16 juin 2025 et titulaire de la délégation de signature du Préfet de Mayotte par arrêté préfectoral N° 2025-SG-DEALM-324 en date du 15 juillet 2025

Objet de la consultation

Travaux

